

Loisir territorial

MRC du Haut-Saint-François

Si la **définition du loisir**¹ se lit comme suit « toutes activités librement choisies par plaisir par un individu ou un groupe dans le but d'un accomplissement ou d'un enrichissement individuel ou collectif », **un service de loisir territorial doit conséquemment être défini ainsi :**

« Promouvoir l'ensemble des infrastructures, activités et événements culturels, artistiques ou sportifs se déroulant sur le territoire du HSF comme étant une offre globale complémentaire aux actions locales municipales et diversifiée. Elle se caractérise par des activités intermunicipales et paramunicipales incluant la majorité des municipalités.

Participer au développement de l'offre en loisir sur l'ensemble du territoire en s'assurant que l'on y retrouve des activités, à caractère intermunicipal, qui nécessitent des infrastructures et des équipements spécialisés (fixes ou mobiles), des activités libres dont la pratique s'étend à plusieurs endroits ou des activités hyperspécialisées ne réunissant pas suffisamment d'adeptes pour être réalisés au niveau municipal. Ces activités devront évidemment répondre aux besoins et aux intérêts de la population.

Assurer un déploiement équitable du service de loisir à la grandeur du territoire. Pour les activités organisées par les municipalités et répondants aux critères du loisir territorial, l'équipe pourra soutenir les municipalités au niveau financier, matériel, administratif et logistique. Être attentif à ce qu'une équité soit assurée entre les municipalités ayant un agent loisir local et celles qui n'en ont pas.

Organiser des événements MRC récurrents se déplaçant d'une municipalité à l'autre à chaque édition, mettant en vedette un lieu spécifique à découvrir ou rassemblant des activités se déroulant sur une période autour d'un même thème ».

Les principes d'une offre complémentaire, non concurrente :

- Créer une programmation intermunicipale sectorielle incluant des activités uniques accessibles aux non-résidents ;
- Établir un calendrier municipal commun d'activités/événement pour éviter leur chevauchement, diminuant la compétition et augmentant l'offre ;
- Éliminer le travail en silo et mettre en commun les ressources humaines pour le développement de projets communs tirant profit des forces de chacun ;
- Soutenir les organisations déjà en place (Shark, Dribbleurs, etc.) pour améliorer les processus administratifs et freiner l'essoufflement des bénévoles
- Déterminer les creux en matière de loisir pour mettre en place des nouvelles activités/infrastructures.
- Le tout en contribuant au développement économique (PALÉE), à l'attractivité et la rétention de la population et en répondants aux changements souhaités par Ose le HAUT, avec l'objectif premier de rehausser la QUALITÉ DE VIE de nos résidents.

¹ Conseil québécois du loisir - <https://www.loisirquebec.com/>